GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin blanc
— — à pin gris (jack pine)
— — à mélèze
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation de pin sylvestre)
Pinède
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou rouge (l'un ou l'autre occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec épinette blanche
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pruche
— — — avec sapin
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
— — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
MÉLÈZE
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

	Tendance Classe	Tendance Densité
MÉLANGES (groupements et sous-groupements)		
Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris	F1Pg	F1Pg(F)
— — — — avec pin blanc	F1Pb	F1Pb(F)
— — — — avec pin rouge	F1Pr	F1Pr(F)
— — — — avec résineux	F1R	F1R(F)
— — — — avec sapin	F1S	F1S(F)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	BbE	BbE(F)
— — — avec épinette noire ou rouge	BbE	BbE(F)
— — — avec pin gris	BbPg	BbPg(F)
— — — avec pin blanc	BbPb	BbPb(F)
— — — avec pin rouge	BbPr	BbPr(F)
— — — avec résineux	BbR	BbR(F)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	BjPb	BjPb(F)
— — — avec pin rouge	BjPr	BjPr(F)
— — — avec résineux	BjR	BjR(F)
Peuplier avec sapin	PeS	PeS(F)
— — avec pin gris	PePg	PePg(F)
— — avec pin blanc	PePb	PePb(F)
— — avec pin rouge	PePr	PePr(F)
— — avec épinette noire ou rouge	PeE	PeE(F)
— — avec résineux	PeR	PeR(F)
Épinette rouge résineux	EpR	EpR(F)
Épinette rouge	EpR	EpR(F)
— — avec pin blanc	EpPb	EpPb(F)
— — avec pin rouge	EpPr	EpPr(F)
Mélanges d'feuillus tolérants	MF	MF(F)
— — sur station humide	MFh	MFh(F)
FEUILLUS (groupements)		
Feuillus		
— — d'essences intolérantes	F1	
— — d'essences tolérantes	F2	
— — sur station humide	Fh	
— — à bouleau blanc	Bb	
Bouleau à bouleau blanc	Bb	
— — à bouleau jaune	Bj	
Peuplier	Pe	
Épinette rouge	Er	
Érablière	Er	
— — à bouleau blanc	Er Bb	
— — à bouleau jaune	Er Bj	
— — à hêtre	Er Hê	
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er F1	
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er F2	
Plantation d'érable à sucre	Erpl	
— — de bouleau jaune	Bjpl	
— — de hêtre	Hêpl	
— — de peuplier hybride	Pehpl	

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisses légère
Coupe partielle
Coupe partielle
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Chablis partiel
Érosion
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
100-50 "	50-100 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulier: Peuplé dominance de feuil. intolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 60 ans
Vieux irrégulier: Peuplé dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 60 et 90 ans
Autres peuplements: majorité des tiges au plus de 90 ans

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3*	C4*	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - DGL CONSULTANTS. SIGNATURE
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. SIGNATURE

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 50 %	**
Abrupte	51 % et plus	***
Superficie entourée de pentes ≥ 51%		

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S(E) C3 C2 (D2) D1 — S: défoliation; C3: classe de pente; C2: classe d'âge; (D2): année de l'origine; D1: classe de densité; S: classe de hauteur; (E): type de couvert; C: groupement d'essences

R C3 (-E) (F) — R: classe de pente; C3: classe d'âge; (-E): année de l'origine; (F): classe de densité; R: classe de hauteur; C: type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne: 1981; Année de publication: 1983; Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

7 71*-1

Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement
Unité de sondage

000 00 09*

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique 306 02*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée 710*

Municipalité 80120*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle 1034*

Région écologique 2G

079 COMMUNAUTÉ RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 82/4/1
Déclinaison magnétique: 13.5° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-F-15 S.E. / S.O.	31-F-16 S.E. / S.O.	31-G-13 S.E. / S.O.
31-F-10 N.E. / S.E.	31-F-9 N.O. / S.O.	31-G-12 N.E. / S.O.
31-F-7 N.E. / N.O.	31-F-8 N.E. / N.O.	31-G-5 N.E. / N.O.

31 F/9 S.E.

UG 71,72

2